

469921-2026 - Hange

Prantsusmaa – Kontorimööbel – Achat de mobilier de bureau et de réunion

OJ S 129/2026 08/07/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Asjad

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: Etablissement public territorial Est Ensemble

E-posti aadress: emma.portrat@est-ensemble.fr

Hankija õiguslik vorm: Avalik-õiguslik isik

Hankija tegevus: Üldised avalikud teenused

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Achat de mobilier de bureau et de réunion

Kirjeldus: Le présent marché a pour objet l'achat et l'installation de mobilier de bureau et de réunion pour divers services des entités membres du groupement de commandes.

L'Etablissement public territorial Est Ensemble agit pour son propre compte et pour le compte des communes de Bagnolet, de Bondy, des Lilas, de Montreuil, de Pantin, du Pré-Saint-Gervais et de Romainville dans le cadre d'un groupement de commandes, dont le

coordonnateur est l'Etablissement public territorial Est Ensemble. Le présent marché est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L.2124-2 et R.2124-2-1° du Code de la commande publique. Le présent marché est

décomposé en 4 lots : - Lot 1 : Mobilier de bureau et de réunion neuf dont mobilier intégrant des matières recyclées - Lot 2 : Mobilier de bureau et de réunion reconditionné - Lot 3 :

Mobilier d'accueil, de bureau et de réunion upcyclé - Lot 4 : Mobilier de bureau ergonomique

dont mobilier intégrant des matières recyclées Pour les lots 1, 2 et 4, le marché est un accord-cadre de fournitures multi-attributaires à bons de commande. Au maximum, 2 candidats pourront être titulaires de l'accord-cadre. Pour les lots 1, 2 et 4, en présence de plusieurs

opérateurs économiques, il sera fait recours à la méthode dite "en cascade" pour l'attribution des bons de commande. A la survenance du besoin, le bon de commande est émis à

l'attributaire dont l'offre a été classée première à l'issue de l'analyse des offres pour

l'ensemble des besoins. Si celui-ci n'est pas en mesure de fournir les fournitures dans les délais impartis, ou en cas d'indisponibilité des fournitures, le bon de commande sera émis à

l'attributaire arrivé en deuxième position à l'issue de l'analyse des offres. Pour les fournitures spécifiques ne figurant pas au BPU, le bon de commande sera émis sur la base des

catalogues des titulaires, auxquels sera appliqué le taux de remise minimal renseigné par

chaque titulaire dans son offre financière. A la survenance du besoin, le bon de commande est émis en priorité au titulaire s'avérant le moins disant de base. Si celui-ci n'est pas en mesure

de fournir les fournitures dans les délais impartis, ou en cas d'indisponibilité des fournitures, le bon de commande sera émis à l'attributaire arrivé en deuxième position à l'issue de l'analyse

des offres. Pour le lot 3, le marché est un accord-cadre de fournitures multi-attributaires. Au

maximum, 3 candidats pourront être titulaires de l'accord-cadre. L'accord-cadre donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents. Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les

marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence de tous les titulaires

l'accord-cadre. Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin. Les besoins sont exprimés de manière générique par catégories de mobilier, telles que notamment : assises, tables, bureaux, rangements, mobilier d'accueil, mobilier de réunion, mobilier extérieur, accessoires et éléments complémentaires. Chaque consultation précise la ou les catégories concernées, les quantités, les dimensions ou fourchettes dimensionnelles attendues, les contraintes d'usage, les exigences esthétiques ou d'intégration, les performances attendues, les modalités de livraison et, le cas échéant, d'installation. L'accord-cadre est traité à prix unitaires sur la base des prix inscrits au bordereau de prix unitaires (BPU), au catalogue du titulaire et sur devis particuliers conformément aux dispositions des articles R.2162-2, R.2162-4-1°, R.2162-5, R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il est sans montant minimum et comporte un montant maximum annuel propre à chaque membre du groupement de commandes : Pour le lot 1 : - EPT Est Ensemble : 200 000 Euros HT - Ville de Bagnolet : 25 000 Euros HT - Ville de Bondy : 45 000 Euros HT - Ville des Lilas : 50 000 Euros HT - Ville de Montreuil : 100 000 Euros HT - Ville de Pantin : 80 000 Euros HT - Ville du Pré Saint Gervais : 25 000 Euros HT - Ville de Romainville : 100 000 Euros HT Pour le lot 2 : - EPT Est Ensemble : 80 000 Euros HT - Ville de Bagnolet : 25 000 Euros HT - Ville de Bondy : 10 000 Euros HT - Ville des Lilas : 15 000 Euros HT - Ville de Montreuil : 30 000 Euros HT - Ville de Pantin : 20 000 Euros HT - Ville du Pré Saint Gervais : 10 000 Euros HT - Ville de Romainville : 100 000 Euros HT Pour le lot 3 : - EPT Est Ensemble : 50 000 Euros HT - Ville de Bagnolet : 25 000 Euros HT - Ville de Bondy : 10 000 Euros HT - Ville des Lilas : 5 000 Euros HT - Ville de Montreuil : 10 000 Euros HT - Ville de Pantin : 10 000 Euros HT - Ville du Pré Saint Gervais : 10 000 Euros HT - Ville de Romainville : 100 000 Euros HT Pour le lot 4 : - EPT Est Ensemble : 63 000 Euros HT - Ville de Bagnolet : 25 000 Euros HT - Ville de Bondy : 25 000 Euros HT - Ville des Lilas : 10 000 Euros HT - Ville de Montreuil : 30 000 Euros HT - Ville de Pantin : 20 000 Euros HT - Ville du Pré Saint Gervais : 8 000 Euros HT - Ville de Romainville : 20 000 Euros HT Soit un montant maximum annuel global pour l'ensemble des membres du groupement, réparti par lot comme suit : • Lot 1: 625 000 Euros HT maximum par an • Lot 2: 290 000 Euros HT maximum par an • Lot 3: 220 000 Euros HT maximum par an • Lot 4: 201 000 Euros HT maximum par an Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un (1) an renouvelable trois (3) fois par période successive d'un an et par reconduction tacite, soit une durée maximale de quatre (4) ans. Le titulaire ne peut pas refuser sa reconduction.

Menetluse tunnus: caa945ad-7f3a-4b76-861b-22b98d99bf98

Sisemine tunnus: 2600016

Menetluse liik: Avatud

Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 39130000 Kontorimööbel

Täiendav liigitus (cpv): 39151000 Mitmesugune mööbel

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Linn: Romainville

Sihtnumber: 93230

Riik – jaotus (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Riik: Prantsusmaa

2.1.4. Üldine teave

See menetlus korraldatakse uuesti

Õiguslik alus:

2.1.5. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Hanke osade maksimaalne arv, mille kohta üks pakkuja võib pakkumusi esitada: 4

Lepingutingimused:

Nende osade maksimaalne arv, mille kohta võib sõlmida lepingu ühe pakkujaga: 4

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Achat de mobilier de bureau et de réunion neuf dont mobilier intégrant des matières recyclées

Kirjeldus: Le lot n°1 a pour objet l'achat de mobilier de bureau et de réunion neuf dont mobilier intégrant des matières recyclées. Le marché est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L.2124-2 et R.2124-2-1° du Code de la commande publique. Le marché est un accord-cadre de fournitures multi-attributaires à bons de commande. Au maximum, 2 candidats pourront être titulaires de l'accord-cadre. Pour les lots 1, 2 et 4, en présence de plusieurs opérateurs économiques, il sera fait recours à la méthode dite "en cascade" pour l'attribution des bons de commande. A la survenance du besoin, le bon de commande est émis à l'attributaire dont l'offre a été classée première à l'issue de l'analyse des offres pour l'ensemble des besoins. Si celui-ci n'est pas en mesure de fournir les fournitures dans les délais impartis, ou en cas d'indisponibilité des fournitures, le bon de commande sera émis à l'attributaire arrivé en deuxième position à l'issue de l'analyse des offres. Pour les fournitures spécifiques ne figurant pas au BPU, le bon de commande sera émis sur la base des catalogues des titulaires, auxquels sera appliqué le taux de remise minimal renseigné par chaque titulaire dans son offre financière. A la survenance du besoin, le bon de commande est émis en priorité au titulaire s'avérant le moins disant de base. Si celui-ci n'est pas en mesure de fournir les fournitures dans les délais impartis, ou en cas d'indisponibilité des fournitures, le bon de commande sera émis à l'attributaire arrivé en deuxième position à l'issue de l'analyse des offres. L'accord-cadre est traité à prix unitaires sur la base des prix inscrits au bordereau des prix (BPU), au catalogue du titulaire et sur devis particuliers conformément aux dispositions des articles R.2162-2, à R.2162-6, R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il est sans montant minimum et comporte un montant maximum annuel propre à chaque membre du groupement de commandes : EPT Est Ensemble : 200 000 € HT Ville de Bagnolet : 25 000 € HT Ville de Bondy : 45 000 € HT Ville des Lilas : 50 000 € HT Ville de Montreuil : 100 000 € HT Ville de Pantin : 80 000 € HT Ville du Pré-Saint-Gervais : 25 000 € HT Ville de Romainville : 100 000 € HT Soit un montant maximum annuel global de 625 000 € H.T pour le lot n°1. Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un (1) an renouvelable trois (3) fois par période successive d'un an et par reconduction tacite, soit une durée maximale de quatre (4) ans. Le titulaire ne peut pas refuser sa reconduction. En cas de non-reconduction du marché, et conformément à l'article R.2112-4 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins trois (3) mois avant de la date de fin de la période considérée, pour informer le titulaire de sa décision de ne pas reconduire le marché.

Cette notification s'effectuera par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception. Le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période considérée et ce quelle que soit la décision de la personne publique.

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 39130000 Kontorimööbel

Täiendav liigitus (cpv): 39151000 Mitmesugune mööbel

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Kus tahes

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 48 Kuud

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 3

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 5 344 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Prix des fournitures sur la base du DQE établi par le pouvoir adjudicateur sur 100 points

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 50

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Cadre de mémoire technique sur 100 points décomposée comme suit : • Qualité technique des produits sur 60 points ; Robustesse, durabilité et garanties constructeurs : 20 points Ergonomie et modularité : 20 points Facilité d'entretien, réparabilité et disponibilité des pièces détachées : 20 points • Logistique et exécution des prestations sur 40 points. Délais de livraison (standards et urgents) : 20 points Disponibilité des stocks et capacité de stockage tampon : 10 points Modalités d'installation et de reprise du mobilier : 10 points

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Performance environnementale sur 100 points décomposée comme suit : • Qualité environnementale des produits (taux d'incorporation de matières recyclées justifié par des fiches techniques) et écolabels sur 50 points ; • Eco-responsabilité de la livraison et gestion

des déchets (optimisation des transports et modalités de reprise, de tri et de valorisation des emballages et anciens mobiliers) sur 50 points.

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 10

5.1.11. Hankedokumendid

Keeled, milles hankedokumendid on ametlikult kättesaadavad: prantsuse keel

Hankedokumentide aadress: <https://www.maximilien.fr/>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Lubatud

Esitamise aadress: <https://www.maximilien.fr/>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Variandid: Ei ole lubatud

Pakkumuste esitamise tähtaeg: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Periood, mille jooksul pakkumus peab jääma kehtivaks: 6 Kuud

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: jah

Kasutatakse elektroonilisi makseid: jah

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping, mille puhul kasutatakse osaliselt minikonkurssi

Osalejate maksimaalne arv: 2

Teave dünaamilise hankesüsteemi kohta:

Ei kohaldata dünaamilist hankesüsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal administratif de Montreuil

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Montreuil 7 rue Catherine Puig 93558 MONTREUIL CEDEX Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours, citoyen, accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: Etablissement public territorial Est Ensemble

Pakkumusi menetlev organisatsioon: Etablissement public territorial Est Ensemble

5.1. Osa: LOT-0006

Pealkiri: Achat de mobilier de bureau et de réunion reconditionné

Kirjeldus: Le lot n°2 a pour objet l'achat de mobilier de bureau et de réunion reconditionné. Le marché est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L.2124-2 et R.2124-2-1° du Code de la commande publique. Le marché est un accord-cadre de fournitures multi-attributaires à bons de commande. Au maximum, 2 candidats pourront être titulaires de l'accord-cadre. Pour les lots 1, 2 et 4, en présence de plusieurs opérateurs économiques, il sera fait recours à la méthode dite "en cascade" pour l'attribution des bons de commande. A la survenance du besoin, le bon de commande est émis à l'attributaire dont l'offre a été classée première à l'issue de l'analyse des offres pour l'ensemble des besoins. Si celui-ci n'est pas en mesure de fournir les fournitures dans les délais impartis, ou en cas d'indisponibilité des fournitures, le bon de commande sera émis à l'attributaire arrivé en deuxième position à l'issue de l'analyse des offres. Pour les fournitures spécifiques ne figurant pas au BPU, le bon de commande sera émis sur la base des catalogues des titulaires, auxquels sera appliqué le taux de remise minimal renseigné par chaque titulaire dans son offre financière. A la survenance du besoin, le bon de commande est émis en priorité au titulaire s'avérant le moins disant de base. Si celui-ci n'est pas en mesure de fournir les fournitures dans les délais impartis, ou en cas d'indisponibilité des fournitures, le bon de commande sera émis à l'attributaire arrivé en deuxième position à l'issue de l'analyse des offres. L'accord-cadre est traité à prix unitaires sur la base des prix inscrits au bordereau des prix (BPU), au catalogue du titulaire et sur devis particuliers conformément aux dispositions des articles R.2162-2, à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il est sans montant minimum et comporte un montant maximum annuel propre à chaque membre du groupement de commandes : EPT Est Ensemble : 800 000 € HT Ville de Bagnolet : 25 000 € HT Ville de Bondy : 10 000 € HT Ville des Lilas : 15 000 € HT Ville de Montreuil : 30 000 € HT Ville de Pantin : 20 000 € HT Ville du Pré-Saint-Gervais : 10 000 € HT Ville de Romainville : 100 000 € HT Soit un montant maximum annuel global de 290 000 € H.T pour le lot n°2. Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un (1) an renouvelable trois (3) fois par période successive d'un an par reconduction tacite, soit une durée maximale de quatre (4) ans. Le titulaire ne peut pas refuser sa reconduction. En cas de non-reconduction du marché, et conformément à l'article R.2112-4 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins trois (3) mois avant de la date de fin de la période considérée, pour informer le titulaire de sa décision de ne pas reconduire le marché. Cette notification s'effectuera par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception. Le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période considérée et ce quelle que soit la décision de la personne publique.

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 39130000 Kontorimööbel

Täiendav liigitus (cpv): 39151000 Mitmesugune mööbel

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Kus tahes

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 48 Kuud

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 3

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 5 344 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Prix des fournitures sur la base du DQE établi par le pouvoir adjudicateur sur 100 points

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 50

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Cadre de mémoire technique sur 100 points décomposée comme suit : • Qualité technique et environnementale des produits sur 60 points ; Robustesse, durabilité et garanties professionnelles : 20 points Ergonomie et modularité : 20 points Facilité d'entretien, réparabilité et disponibilité des pièces détachées : 10 points Qualité environnementale du process de reconditionnement et de nettoyage (produits utilisés, circuits courts d'approvisionnement) : 10 points • Logistique, exécution des prestations et gestion des déchets sur 40 points. Délais de livraison (standards et urgents) : 20 points Disponibilité des stocks et capacité de stockage tampon : 10 points Modalités d'installation et de reprise du mobilier et gestion des déchets (optimisation des transports et modalités de reprise, de tri et de valorisation des emballages et anciens mobiliers) : 10 points

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 50

5.1.11. Hankedokumendid

Keeled, milles hankedokumendid on ametlikult kättesaadavad: prantsuse keel

Hankedokumentide aadress: <https://www.maximilien.fr/>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Lubatud

Esitamise aadress: <https://www.maximilien.fr/>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Variandid: Ei ole lubatud

Pakkumuste esitamise tähtaeg: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Periood, mille jooksul pakkumus peab jääma kehtivaks: 6 Kuud

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: jah

Kasutatakse elektroonilisi makseid: jah

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping, mille puhul kasutatakse osaliselt minikonkurssi

Osalejate maksimaalne arv: 2

Teave d naamilise hankes steemi kohta:

Ei kohaldata d naamilist hankes steemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal administratif de Montreuil

Teave vaidlustamise t htaegade kohta: Le tribunal territorialement comp tent est : Tribunal Administratif de Montreuil 7 rue Catherine Puig 93558 MONTREUIL CEDEX Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - R f r  pr contractuel pr vu aux articles L.551-1   L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant  tre exerc  avant la signature du contrat. - R f r  contractuel pr vu aux articles L.551-13   L.551-23 du CJA, et pouvant  tre exerc  dans les d lais pr vus   l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour exc s de pouvoir contre une d cision administrative pr vu aux articles R. 421-1   R. 421-7 du CJA, et pouvant  tre exerc  dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la d cision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois,  tre exerc  apr s la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents  vinc s, et pouvant  tre exerc  dans les deux mois suivant la date   laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut  tre saisi par l'application informatique T l recours, citoyen, accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: Etablissement public territorial Est Ensemble

Pakkumusi menetlev organisatsioon: Etablissement public territorial Est Ensemble

5.1. Osa: LOT-0007

Pealkiri: Achat de mobilier d'accueil, de bureau et de r union upcycl 

Kirjeldus: Le lot n 3 a pour objet l'achat de mobilier d'accueil, de bureau et de r union upcycl .

Le march  est pass  selon une proc dure d'appel d'offres ouvert conform ment aux dispositions des articles L.2124-2 et R.2124-2-1  du Code de la commande publique. Le march  est un accord-cadre de fournitures multi-attributaires. Au maximum, 3 candidats pourront  tre titulaires de l'accord-cadre. L'accord-cadre donnera lieu   la conclusion de march s subs quents. Pendant la dur e de validit  de l'accord-cadre, les march s subs quents sont attribu s apr s remise en concurrence de tous les titulaires l'accord-cadre. Cette remise en concurrence intervient lors de la survenance du besoin. Les besoins sont exprim s de mani re g n rique par cat gories de mobilier, telles que notamment : assises, tables, bureaux, rangements, mobilier d'accueil, mobilier de r union, mobilier ext rieur, accessoires et  l ments compl mentaires. Chaque consultation pr cise la ou les cat gories concern es, les quantit s, les dimensions ou fourchettes dimensionnelles attendues, les contraintes d'usage, les exigences esth tiques ou d'int gration, les performances attendues, les modalit s de livraison et, le cas  ch ant, d'installation. L'accord-cadre est trait    prix unitaires sur la base des prix inscrits au bordereau des prix (BPU), au catalogue du titulaire et sur devis particuliers conform ment aux dispositions des articles R.2162-2,   R.2162-6, R. 2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il est sans montant minimum et comporte un montant maximum annuel propre   chaque membre du groupement de commandes : EPT Est Ensemble : 50 000 Euros HT Ville de Bagnolet : 25 000 Euros HT Ville de Bondy : 10 000 Euros HT Ville des Lilas : 5 000 Euros HT Ville de Montreuil : 10 000 Euros HT Ville de Pantin : 10 000 Euros HT Ville du Pr -Saint-Gervais : 10 000 Euros HT Ville de Romainville : 100 000 Euros HT Soit un montant maximum annuel global de 220 000 Euros H.

T pour le lot n°3. Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un (1) an renouvelable trois (3) fois par période successive d'un an par reconduction tacite, soit une durée maximale de quatre (4) ans. Le titulaire ne peut pas refuser sa reconduction. En cas de non-reconduction du marché, et conformément à l'article R.2112-4 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins trois (3) mois avant de la date de fin de la période considérée, pour informer le titulaire de sa décision de ne pas reconduire le marché. Cette notification s'effectuera par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception. Le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période considérée et ce quelle que soit la décision de la personne publique.

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 39130000 Kontorimööbel

Täiendav liigitus (cpv): 39151000 Mitmesugune mööbel

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Kus tahes

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 48 Kuud

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 3

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 5 344 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Prix des fournitures sur la base du DQE établi par le pouvoir adjudicateur sur 100 points

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 50

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Cadre de mémoire technique sur 100 points décomposée comme suit : • Processus d'upcycling et gains environnementaux sur 30 points ; Provenance, collecte et traçabilité des matériaux de réemploi : 15 points Eléments de mesure des bénéfices environnementaux sur le cycle de vie (tonnages réemployés, déchets évités, émissions de CO2 évitées) : 15 points • Qualité technique, mise aux normes et esthétique sur 30 points ; Process de transformation et de mise aux normes de sécurité : 15 points Qualité esthétique, ergonomie, modularité et productions sur mesure : 15 points • Sécurisation des volumes et disponibilité des gisements

sur 20 points ; Etat des stocks permanents et capacité d'approvisionnement : 10 points
Dispositif de sécurisation face aux ruptures de gisements : 10 points • Logistique, livraison et économie-circulaire globale sur 20 points. - Maîtrise des délais d'exécution (rétroplanning) et livraison éco-responsable : 10 points - Modalités d'installation, maintenance, réparabilité et gestion de la fin de vie du mobilier : 10 points
Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)
Hindamiskriteerium – arv: 50

5.1.11. Hankedokumendid

Keeled, milles hankedokumendid on ametlikult kättesaadavad: prantsuse keel
Hankedokumentide aadress: <https://www.maximilien.fr/>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Lubatud

Esitamise aadress: <https://www.maximilien.fr/>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Variandid: Ei ole lubatud

Pakkumuste esitamise tähtaeg: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Periood, mille jooksul pakkumus peab jääma kehtivaks: 6 Kuud

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: jah

Kasutatakse elektroonilisi makseid: jah

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping, mille puhul kasutatakse osaliselt minikonkurssi

Osalejate maksimaalne arv: 2

Teave dunaamilise hankesüsteemi kohta:

Ei kohaldata dunaamilist hankesüsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal administratif de Montreuil

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Montreuil 7 rue Catherine Puig 93558 MONTREUIL CEDEX Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours, citoyen, accessible par le site internet www.telerecours.fr

5.1. Osa: LOT-0008

Pealkiri: Achat de mobilier de bureau ergonomique dont mobilier intégrant des matières recyclées

Kirjeldus: Le lot n°4 a pour objet l'achat de mobilier de bureau ergonomique dont mobilier intégrant des matières recyclées. Le marché est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L.2124-2 et R.2124-2-1° du Code de la commande publique. Le marché est un accord-cadre de fournitures multi-attributaires à bons de commande. Au maximum, 2 candidats pourront être titulaires de l'accord-cadre. Pour les lots 1, 2 et 4, en présence de plusieurs opérateurs économiques, il sera fait recours à la méthode dite "en cascade" pour l'attribution des bons de commande. A la survenance du besoin, le bon de commande est émis à l'attributaire dont l'offre a été classée première à l'issue de l'analyse des offres pour l'ensemble des besoins. Si celui-ci n'est pas en mesure de fournir les fournitures dans les délais impartis, ou en cas d'indisponibilité des fournitures, le bon de commande sera émis à l'attributaire arrivé en deuxième position à l'issue de l'analyse des offres. Pour les fournitures spécifiques ne figurant pas au BPU, le bon de commande sera émis sur la base des catalogues des titulaires, auxquels sera appliqué le taux de remise minimal renseigné par chaque titulaire dans son offre financière. A la survenance du besoin, le bon de commande est émis en priorité au titulaire s'avérant le moins disant de base. Si celui-ci n'est pas en mesure de fournir les fournitures dans les délais impartis, ou en cas d'indisponibilité des fournitures, le bon de commande sera émis à l'attributaire arrivé en deuxième position à l'issue de l'analyse des offres. L'accord-cadre est traité à prix unitaires sur la base des prix inscrits au bordereau des prix (BPU), au catalogue du titulaire et sur devis particuliers conformément aux dispositions des articles R.2162-2, à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il est sans montant minimum et comporte un montant maximum annuel propre à chaque membre du groupement de commandes : EPT Est Ensemble : 63 000 Euros HT Ville de Bagnolet : 25 000 Euros HT Ville de Bondy : 25 000 Euros HT Ville des Lilas : 10 000 Euros HT Ville de Montreuil : 30 000 Euros HT Ville de Pantin : 20 000 Euros HT Ville du Pré-Saint-Gervais : 8 000 Euros HT Ville de Romainville : 20 000 Euros HT Soit un montant maximum annuel global de 201 000 Euros H.T pour le lot n°4. Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un (1) an renouvelable trois (3) fois par période successive d'un an et par reconduction tacite, soit une durée maximale de quatre (4) ans. Le titulaire ne peut pas refuser sa reconduction. En cas de non-reconduction du marché, et conformément à l'article R.2112-4 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins trois (3) mois avant de la date de fin de la période considérée, pour informer le titulaire de sa décision de ne pas reconduire le marché. Cette notification s'effectuera par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception. Le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période considérée et ce quelle que soit la décision de la personne publique.

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Asjad

Peamine liigitus (cpv): 39130000 Kontorimööbel

Täiendav liigitus (cpv): 39151000 Mitmesugune mööbel

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Kus tahes

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 48 Kuud

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 3

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 5 344 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Prix des fournitures sur la base du DQE établi par le pouvoir adjudicateur sur 100 points

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 50

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Cadre de mémoire technique sur 100 points décomposée comme suit : • Qualité technique des produits sur 60 points ; Robustesse, durabilité et garanties constructeurs : 20 points Ergonomie et modularité : 20 points Facilité d'entretien, réparabilité et disponibilité des pièces détachées : 20 points • Logistique et exécution des prestations sur 40 points. Délais de livraison (standards et urgents) : 20 points Disponibilité des stocks et capacité de stockage tampon : 10 points Modalités d'installation et de reprise du mobilier : 10 points

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Performance environnementale sur 100 points décomposée comme suit : • Qualité environnementale des produits (taux d'incorporation de matières recyclées justifié par des fiches techniques) et écolabels sur 50 points ; • Eco-responsabilité de la livraison et gestion des déchets (optimisation des transports et modalités de reprise, de tri et de valorisation des emballages et anciens mobiliers) sur 50 points.

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 10

5.1.11. Hankedokumendid

Keeled, milles hankedokumendid on ametlikult kättesaadavad: prantsuse keel

Hankedokumentide aadress: <https://www.maximilien.fr/>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Lubatud

Esitamise aadress: <https://www.maximilien.fr/>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Variandid: Ei ole lubatud

Pakkumuste esitamise tähtaeg: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Periood, mille jooksul pakkumus peab jääma kehtivaks: 6 Kuud

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: jah

Kasutatakse elektroonilisi makseid: jah

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping, mille puhul kasutatakse osaliselt minikonkurssi

Osalejate maksimaalne arv: 2

Teave dunaamilise hankesüsteemi kohta:

Ei kohaldata dunaamilist hankesüsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal administratif de Montreuil

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Montreuil 7 rue Catherine Puig 93558 MONTREUIL CEDEX Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours, citoyen, accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: Etablissement public territorial Est Ensemble

Pakkumusi menetlev organisatsioon: Etablissement public territorial Est Ensemble

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: Etablissement public territorial Est Ensemble

Registreerimisnumber: 20005787500011

Linn: Romainville

Sihtnumber: 93230

Riik – jaotus (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Riik: Prantsusmaa

Kontaktpunkt: Portrat Emma

E-posti aadress: emma.portrat@est-ensemble.fr

Telefon: 01 79 64 54 54

Hankija profiil: <https://www.maximilien.fr/>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

Tugiteenuse osutaja

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused

Pakkumusi menetlev organisatsioon

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal administratif de Montreuil

Registreerimisnumber: 13000686900015

Postiaadress: 7 rue Catherine Puig

Linn: Montreuil

Sihtnumber: 93100

Riik – jaotus (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Riik: Prantsusmaa

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 17be4a72-a198-4d38-864b-5cd717dbe887 - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 16

Teate saatmise kuupäev: 07/07/2026 10:01:07 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 469921-2026

ELT S väljaande number: 129/2026

Avaldamise kuupäev: 08/07/2026